

LA FUSION DES RÉGIONS ENTRAÎNERAIT LA FONTE DES RECTORATS : Un effet du changement climatique ?

La future carte administrative des régions oblige l'État à se questionner sur sa propre organisation. Alors que des ministères refusent de calquer leur organisation sur le découpage des régions, le ministère de l'EN est aujourd'hui prié par le Premier ministre de réduire le nombre d'académies.

Matignon a désigné 9 recteurs coordonnateurs dans les 7 nouvelles régions¹ ainsi que dans les régions IDF et PACA (recteurs de Paris et d'Aix-Marseille) et veut mettre en place des comités de recteurs pour la rentrée 2015 pour « assurer l'unité de la parole de l'État sur les sujets de politiques partagées avec les nouvelles régions. » Ces recteurs ont aussi pour mission en lien avec le préfet préfigurateur de mener les concertations avec les OS² pour élaborer un projet d'organisation inter académique pouvant aller jusqu'à la fusion des académies.

Quel serait le format des nouvelles académies ?

Un nombre de départements « raisonnable », nous dit l'IGAEN³ dans son rapport⁴ qui envisage aussi une taille qui permettrait les réunions physiques. Un nombre d'établissements qui permettent le lien de la région avec les personnels d'encadrement. En résumé il y aurait 3 cas. **Les très grandes régions**, pas de fusion, le nombre de départements serait supérieur à 8, le maximum actuel (Toulouse), mais des fusions partielles envisagées, comme Poitiers et Limoges dans le nouveau grand Sud Ouest. **L'Ile de France**, inchangée, sauf la fusion des 3 Crous et la création d'un vice-chancelier des universités d'IDF, une modification du périmètre de l'académie de Paris dans le cadre du Grand Paris est toujours dans les tuyaux. **Pour les autres territoires**, les fusions possibles seraient : Besançon et Dijon ; Caen et Rouen ; Amiens et Lille ; Nice et Aix Marseille.

L'objectif pourrait être de passer de 26 rectorats à une vingtaine dans 5 ans et épouser à terme les contours des nouvelles



Manifestation du 6 avril contre l'austerité. © M.-C. Guérin

régions « au nom de l'efficacité et de simplicité ». L'accès aux services et aux lieux de décision pour les personnels mais aussi pour les usager-es resterait incertain. Cela masque mal les restrictions budgétaires qui pourraient à nouveau se profiler : dans ce cas-là, ce n'est pas les moyens mais la pénurie que l'on mutualise. 12 000 personnels des rectorats sont concernés. De fortes mobilisations à l'initiative de la FSU sont déjà en cours depuis plusieurs mois au niveau des rectorats.

Et si la régionalisation de l'Éducation n'est pas prévue, sauf pour la gestion et le traitement des « décrocheurs », la mise en place des « supers » régions risque de rompre l'équilibre difficilement trouvé entre les rectorats et les régions quant à la mise en œuvre des cartes de formation professionnelle initiale au profit des régions. Il y aura besoin plus que jamais d'une parole forte de l'État si on ne veut pas voir les régions être seules pilotes sur cette question comme sur d'autres d'ailleurs.

Les DASEN pourraient avoir un pouvoir renforcé

L'échelon départemental, serait renforcé au niveau de la décision et de la gestion. On comprend mieux la création des DASEN⁵ qui s'intercalent entre les super régions et les métropoles. Pour tout ce qui concerne la gestion des moyens humains, leurs pouvoirs seraient largement renforcés.

Construire une réponse syndicale à la hauteur des enjeux

Des questions demeurent et on ne sait pas bien comment s'effectuera la liaison entre les académies et les futures régions. Le SNUEP avec la FSU a rappelé à toutes les audiences ministérielles et aussi au niveau de l'ARF⁶ son opposition à la fusion des académies. N'est-il pas paradoxal de voir l'échelon départemental prendre le pas dans l'organisation de l'Éducation, alors qu'il s'efface sur le plan politique ? Le développement de l'autoritarisme, du clientélisme et du nouveau management se trouvera sûrement amplifié. Heureusement, le MEN a l'air de traîner les pieds et n'envisage pour l'instant plus aucune fusion. Dans un contexte préélectoral, ce recul est à mettre au crédit des OS, FSU en tête qui n'ont cessé depuis plusieurs mois d'alerter sur les dangers de telles fusions. La vigilance reste cependant de mise. ■

Dominique Bouillaud, Secrétaire académique
Versailles, représentant FSU des personnels
au Conseil inter-académique de l'EN
de la Région Ile de France.

Jérôme DAMMEREY, co-SG SNUEP-FSU

1. Nancy-Metz, Bordeaux, Lyon, Besançon, Toulouse, Caen, Lille.

2. Organisations syndicales.

3. Inspection générale de l'administration de l'EN.

4. *Quelle évolution de l'État territorial pour l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche ?* - avril 2015.

5. Direction académique des services de l'EN.

6. Association des régions de France.